

Mise à disposition d'un atelier-appartement à Berlin avec bourse

Le Département de l'éducation,
de la culture et des sports communique:

Dès le 1^{er} juillet 2010, un atelier-appartement sera mis à disposition des artistes neuchâtelois

à Berlin, pour un séjour de six mois.

A ce jour, de nombreux artistes neuchâtelois ont déjà pu bénéficier de ces séjours, assortis d'une bourse mensuelle de 1.000 francs. Les trois prochaines périodes d'occupation s'étendent du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 et du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

La désignation des résidents intervient sur la base d'un concours. La Commission des arts plastiques du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et les membres de l'association de l'atelier de Berlin fonctionnent en qualité de jury.

Les personnes intéressées peuvent télécharger le formulaire sur le site internet du Service des affaires culturelles du DECS à l'adresse www.ne.ch/culture, rubrique « Promotion culturelle », « Ateliers d'artistes ».

Le délai de réception des dossiers est fixé au **lundi 19 octobre 2009**.

Pour de plus amples renseignements:

Mme Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.

Neuchâtel, le 1^{er} octobre 2009